

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE  
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

021/01

N° d'imprimé : D 129295438

## NATURE DU CONTRÔLE

## Contrôle Volontaire

- IDENTIFICATION DU VEHICULE
- FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- ECLAIRAGE, SIGNALISATION
- LIAISONS AU SOL
- STRUCTURE, CARROSSERIE
- EQUIPEMENTS
- ORGANES MECANIQUES
- POLLUTION, NIVEAU SONORE

## RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer le contrôle technique réglementaire.

Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.

Ce contrôle volontaire ne peut pas être utilisé en cas de vente du véhicule.

## IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S031D356

RAISON SOCIALE : CT DU BAC

ADRESSE : 340 Chemin du Bac

31840 AUSSONNE

Tél : 05.34.59.02.34 Fax: 0

## IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 031C1519

SIGNATURE :

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation : GT-696-RC  
Date d'immatriculation : 18/01/2024  
Date de 1ere : 18/01/2024

Genre : CTTE  
Marque : RENAULT  
Type : ABSENT

N° dans la série du type : VF1VA000471073734  
Énergie : GO

Kilométrage inscrit au compteur : 187749  
Désignation commerciale du véhicule : MASTER

(\*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

## TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : ENCHERESVO  
Adresse : 500 AVENUE DE GAROSSOS ZAC DE GAROS  
31700 BEAUZELLE

Document présenté : Copie du certificat d'immatriculation visée  
par un vendeur professionnel

## DATE DU CONTRÔLE

25/08/2026

## N° DU PROCÈS-VERBAL

26012708

## DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

## DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE RÉGLEMENTAIRE)

3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs : AV

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D,G

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint : AVG

## AUTRE(S) DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé : AVD,AVG

3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger : AVD

## MESURES

|                                                                       | AVANT     |         | ARRIERE  |         |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|---------|----------|---------|
|                                                                       | G         | D       | G        | D       |
| Ripage (-8 à +8 m/km):                                                | +4.0 m/km |         |          |         |
| Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ):                               | 1 %       |         | 1 %      |         |
| Force verticales :                                                    | 1395 daN  |         | 1076 daN |         |
| Frein de service                                                      |           |         |          |         |
| Forces de freinage (déséquilibre) :                                   | 437 daN   | 456 daN | 372 daN  | 382 daN |
| Déséquilibre ( $< 20\%$ ) :                                           | 5 %       |         | 3 %      |         |
| Forces de freinage (efficacité) :                                     | 437 daN   | 456 daN | 372 daN  | 382 daN |
| Taux d'efficacité globale ( $\geq 50\%$ ) : 66 %                      |           |         |          |         |
| Frein de stationnement Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ) : 25 %       |           |         |          |         |
| Émissions à l'échappement                                             |           |         |          |         |
| Opacité des fumées (0.70m <sup>-1</sup> ) : C1: $< 0.10$ C2: $< 0.10$ |           |         |          |         |
| Feux de croisement (-1% à -3%):                                       | 0.2 %     |         | 0.2 %    |         |